

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Vol. 21

ST-HYACINTHE, QUÉ. 14 SEPTEMBRE 1906

No 20

MIETTES

On a fait grand bruit autour d'une conférence donnée par un policier, à Toronto, si je ne me trompe. Ce n'est pourtant pas que l'idée émise soit bien nouvelle dans le monde. Il y a déjà longtemps que de prétendus savants ont cru original de considérer les criminels comme des fous ou comme des malades. L'affirmer aujourd'hui, ce n'est donc pas précisément découvrir l'Amérique. Ce qu'il y a de moins banal dans cette conférence, c'est de tirer de cette théorie de la non-responsabilité des criminels, une raison majeure pour les enfermer plus longtemps au pénitencier, pour les punir plus sévèrement, et d'une manière plus spéciale, pour abolir la loi baroque du "ticket of leave," véritable prime accordée au crime.

La conclusion est excellente donc. Mais que faut-il penser de la théorie elle-même ? Doit-on considérer le crime comme un acte de folie, ou mieux encore, comme symptôme d'une maladie spéciale de l'intelligence et de la volonté ?

Certes, que certains crimes soient de véritables actes de folie, nul n'en disconvient. Que la colère, poussée à son paroxysme, puisse tellement troubler la raison, qu'elle enlève toute conscience à un homme et par suite toute responsabilité, c'est là un fait que nul ne contestera sérieusement. Tous les philosophes admettent donc ces moments de folie au moins comme possibles, bien qu'il soit extrêmement difficile de prouver leur existence, quand il s'agit d'un fait concret déterminé !

Il est également certain qu'une habitude acquise par des actes répétés, qu'une passion qu'on a laissé se développer en soi, exerce une véritable tyrannie sur le malheureux qui en est la victime. Tous les prédicateurs, nous parlent de l'esclavage auquel se condamne le pêcheur par le fait même qu'il multiplie ses péchés ; tous nous disent la difficulté, presque insurmontable, avec les seules forces humaines, de réagir contre la passion, à laquelle on a donné libre carrière.

Que le récidiviste donc tombe et retombe plus facilement, nous l'admettons plus volontiers ; qu'il ne puisse redevenir honnête qu'au prix des plus grands efforts, que par la force d'une énergie plus qu'ordinaire, nous voulons bien le croire ! Mais que tout récidivistes soit nécessairement et toujours un malade irresponsable, un malheureux qui cède à un instinct pervers qui le fasse agir fatalement, cela nous paraît dépasser les bornes du vraisemblable.

Non ! l'homme est libre toujours. La mauvaise habitude l'endurcit plus fortement vers les actes qui lui sont propres ; la passion que l'on a nourrie copieusement, exerce sur la volonté une influence aussi puissante que néfaste ; mais même en face de cette habitude, même en face de cette passion, l'homme est libre et s'il tombe, il retombe encore parce qu'il le veut.

Pour le prouver, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la haute métaphysique, il suffit du témoignage de la conscience.

Le récidiviste, si violente que soit la tentation, ou succombant même à la tentation, sent bien que s'il le voulait, il pourrait résister. Il ne le veut pas. Il est responsable de son acte.

Qu'on punisse donc le réci-

viste plus sévèrement, qu'on l'enferme plus longtemps, plus longuement, c'est toute justice. C'est justice, non parce que c'est un malade, mais parce que c'est un criminel endurci !

N'admirons donc pas avec trop de précipitation les théories que l'on appelle savantes, quand elles n'ont pas même le mérite de constituer des hypothèses vraisemblables, et rappelons-nous bien que l'étrange n'est pas nécessairement le vrai !

"La Vérité," de Québec, nous a dit la semaine dernière ce qu'est un pèlerinage de Lourdes. La foi intense qui se dégage des âmes, la charité ardente qui remonte des cœurs vers Dieu pour redescendre en pluie de bénédictions. Trente mille pèlerins, sept ou huit cents prêtres, mille malades, parmi lesquels vingt-cinq offrent leur vie pour le salut de la France, voilà certes un pèlerinage qui prouve qu'il y a encore de la foi en France. Il faut vraiment être bien peu catholique pour croire que toutes les prières faites là, dans cette atmosphère de vibrante piété, seront perdues, et que le Dieu, qui naguère ne réclamait que dix justes pour épargner la ville coupable, n'exaucera pas les supplications qui lui sont adressées à la Grotte de Lourdes par des milliers et des milliers de Français !

Ne nous hâtons donc pas trop de prédire la mort de la France. Dieu est encore bon, Dieu est toujours bon, infiniment bon. Ses jugements, moins hâtifs que les nôtres, ne ressembleront peut-être pas à nos sentences définitives et sans appel.

Il ne viendra pas à la pensée de personne que j'approuve la loi de séparation, la politique du gouvernement français. Mais il doit être permis de penser qu'il y a encore en France de bons catholiques, qui ont besoin de nos sympathies, de nos encouragements, de nos espoirs, et quand ici bien souvent on ne pense qu'à condamner les coupables, je me tourne moi vers les martyrs et je me dis que leurs souffrances, que leur sang qui coulera peut-être est une semence immortelle.

M. L.
St-Hyacinthe, 12 sept. 1906.

A l'École de laiterie

L'honorable M. Jules Allard, ministre de l'Agriculture, a ouvert l'exposition du comté de St-Hyacinthe, hier matin, au milieu d'un concours nombreux de citoyens de la ville et d'étrangers venus des quatre coins du district.

Le distingué représentant du cabinet provincial s'est ensuite rendu à l'École d'Industrie Laitière dont il a présidé l'inauguration officielle.

Dès 9.30 hrs, la vaste salle d'honneur était envahie par les invités. Tous étaient reçus par M. Emile Castel, secrétaire de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec.

L'école était magnifiquement décorée de drapeaux, banderoles, armoiries, tout comme aux plus beaux jours de fête. M. A. L. Tourchot, chef du laboratoire et le personnel enseignant du collège étaient présents.

Il était 10.30 hrs précises, quand l'honorable M. Jules Allard fit son entrée solennelle, précédé par la fanfare Philharmonique et accompagné de Son Honneur le maire St-Jacques et

de M. Jos. Morin, député du comté à Québec.

M. Allard visita d'abord chaque salle de l'école, se déclarant enchanté et du site magnifique sur lequel elle est construite et de toutes les améliorations dont elle est pourvue. Tous les invités accompagnaient le ministre dans sa visite, tandis qu'au dehors la Philharmonique faisait entendre ses plus joyeux morceaux.

La visite terminée, les invités se transportèrent sur le terrain sis en face de l'école, où deux adresses furent lues au ministre ; l'une par M. Charles Milot, de Ste Monique, président de la Société d'Industrie Laitière de la Province, l'autre par M. Horace Morin, président de la société d'Agriculture du comté. Voici le résumé du discours de M. Allard.

Après quelques paroles aimables à la municipalité de Saint-Hyacinthe et aux organisateurs, il parle de la nécessité de l'enseignement technique dans le commerce, les arts et l'industrie.

Cet enseignement est aussi nécessaire pour l'agriculture. On a trop longtemps voulu la juger comme une affaire de routine.

L'honorable ministre constate que, heureusement, on commence dans la province de Québec à se convaincre de l'utilité, de la nécessité d'étudier l'agriculture. Voilà pourquoi nous avons une si belle école de laiterie. L'industrie laitière est aujourd'hui la plus importante des branches de l'agriculture dans la province de Québec.

L'honorable ministre dit que c'est pour cette raison que le gouvernement a cru ne devoir rien épargner pour faire de cette école une des plus parfaites du continent. Grâce à elle, la province de Québec sera dans la possibilité de se pourvoir elle-même, sans avoir recours à l'étranger, de toutes les données scientifiques que peut exiger le progrès, sans cesse réalisable dans l'industrie laitière.

L'honorable ministre fait ensuite une étude rétrospective de la question de l'industrie laitière dans la province.

Il montre le progrès considérable que nous avons fait en très peu d'années dans la qualité de nos beurres et de nos fromages et l'augmentation de prix qui s'est produite.

Les exportations ont augmenté dans des proportions très considérables et notre beurre a été tellement amélioré que nous avons presque atteint les prix du beurre de Normandie, le meilleur du monde.

M. Allard parle ensuite du commerce du fromage, il trouve étrange de voir que l'on continue à classer le fromage d'après sa provenance : Ontario, cantons de l'Est, Québec, quand nos fromages remportent les premiers prix aux expositions et quand certains fromages fabriqués dans Québec mais vendus dans Ontario obtiennent le même prix que les fromages de la province voisine.

L'honorable ministre espère que Québec prendra le premier rang sous peu comme productrice de fromage, comme elle le tient aujourd'hui pour le beurre. Le gouvernement fera son devoir comme il l'a fait par le passé, en encourageant tel qu'elle mérite de l'être l'industrie laitière, industrie nationale de la province de Québec. M. Allard termine en assurant la classe agricole de son entier dévouement.

D'autres discours ont ensuite

été prononcés, puis l'assemblée s'est dissoute non sans avoir acclamé une dernière fois le distingué représentant du cabinet provincial.

Parmi les invités qui assistaient à l'inauguration, nous remarquons : M. G. A. Gigault, sous-ministre de l'agriculture ; le maire St-Jacques ; les députés Joseph Morin, A. M. Beauparlant, E. Blanchard, J. E. Marcil, Dr Daignault ; MM. Emile Castel, H. A. Beaugard, C. P. Choquette, J. S. Casavant, J. M. Borduas, L. P. Morin, Dr Turcot, Dr U. Jacques et les membres de la presse.

L'exposition

L'exposition tenue, comme par le passé, sous les auspices de la société d'agriculture, a obtenu un beau succès.

Dès 1 hr. la foule était massée aux clôtures du rond Laframboise et de la ville à cet endroit ce n'était qu'une longue procession d'hommes, de femmes et d'enfants.

Chacun désirait aller au spectacle de la journée.

La vaste construction, à droite, était réservée aux légumes et aux produits domestiques. La grande tente abritait nos exposants locaux, qui étaient : MM. Jos. Huette, J. A. Godard, Langevin frère, Eug. Benoit, J. E. Lanoix, Fournier-Fournier, Duseault & Lamoureux, S. Bourgeois & Cie, P. A. Lefebvre, J. Scotte, M. Grenberg et M. Tessier.

Un orchestre harmonieux fournissait la musique dans cette tente tandis qu'au dehors notre excellente Philharmonique se faisait entendre non moins harmonieusement.

L'espace réservé aux animaux et à la basse-cour était bien rempli.

Le soir, à 8 hrs, à l'hôtel Canada, eut lieu le banquet traditionnel, sous la présidence de M. Joseph Morin, député de Saint-Hyacinthe, à Québec.

Y prenaient part, l'hon. Jules Allard, MM. Horace Morin, président de la société d'Agriculture, le maire St-Jacques, A. M. Beauparlant, C. R., député de Saint-Hyacinthe à Ottawa, Dr J. A. Tellier, C. N. Péloquin, A. Lanoix, P. A. Lefebvre, M. Bourbeau, J. Lacoursière, J. N. Lemieux, J. E. Leclair, J. A. Giard, A. Gervais, Frs Borduas, René Morin, secrétaire de la société d'Agriculture, Jos. Huette, M. Labelle et les membres de la presse locale.

Quand les appétits furent satisfaits, M. le président du banquet proposa la santé du Roi, à laquelle répondit l'assistance, en chantant le "God save the King".

On vida ensuite plusieurs coupes d'excellents vins aux santés suivantes : Le ministère de l'Agriculture, réponse par l'honorable Jules Allard.

La cité, réponse par M. le maire St-Jacques. Les directeurs, réponse par M. C. N. Péloquin. Le parlement fédéral, réponse par M. A. M. Beauparlant, député à Ottawa. L'Industrie Laitière, réponse par MM. J. N. Lemieux, J. E. Leclair et M. E. Bourbeau. Les sociétés sœurs, réponse par MM. Messier et Meunier, de Varennes et Lavallée, de St-Guillaume. Les juges, réponse par M. A. Arès, de Rougemont. Les industries, réponse par M. le Dr J. A. Tellier. Le commerce, réponse par M. J. A. Godard. Les directeurs, réponse par M. René Mo-

rin, N. P. La presse, réponse par MM. H. A. Beaugard, correspondant du Canada ; D. T. Bouchard, de l'Union ; J.-B. Bousquet du Courrier et Eugène Lamarche de la Tribune.

La société d'Agriculture et en particulier son jeune et actif secrétaire, le notaire René Morin, ont droit à toutes nos félicitations.

Conseil de Ville

Séance de vendredi, 7 Sept.

Lecture a été donnée d'une lettre par laquelle le conseil de la municipalité du village de la Providence remercie chaleureusement le conseil municipal de Saint-Hyacinthe des secours envoyés à la métairie St-Joseph lors de l'incendie du 3 courant.

Le greffier a donné lecture d'une requête signée par un grand nombre de barbiers de cette ville ; ces messieurs demandant au conseil municipal de bien vouloir mettre en force un règlement défendant aux barbiers d'exercer leur métier le dimanche. Après une courte discussion, cette requête a été renvoyée au conseil en comité.

M. Brodeur, président de l'aqueduc, propose ensuite que le conseil ouvre un nouvel emploi à l'aqueduc ; celui d'un chauffeur qui aidera M. Chagnon, ingénieur. La motion a été secondée par M. Lussier.

MM. Bouchard, Jacques, Messier, et Beauré ont voté contre cette motion, et M. M. Lussier, Casavant, Brodeur et Charpentier, pour ; comme il y avait égalité de voix M. le maire donne son vote prépondérant en faveur de la motion qui est adoptée.

M. Jacques a ensuite proposé de réduire à dix dollars par semaine le salaire de M. Chagnon ; ce prix est celui qu'il avait avant de faire l'arrangement par lequel il s'était engagé à faire l'ouvrage seul. M. Jacques a été secondé par M. Bouchard. La motion a été battue, MM. Lussier, Brodeur, Casavant, Charpentier et Messier, votant contre.

M. Messier a ensuite remis sur le tapis la fameuse question de l'ouverture de la rue Notre-Dame à travers le terrain des Soeurs du Précieux-Sang. Il a donné avis qu'à la prochaine séance, il fera une motion pour amender le règlement des rues à cet effet. Le conseil s'est ensuite ajourné.

Montréal.—Atchison, le chauffeur d'automobile, accusé d'avoir causé la mort d'Antoine Toutant, le 11 août dernier, par son imprudence, a été trouvé coupable d'homicide involontaire.

"Il a été établi que vous alliez au moins à une vitesse de 6 milles à l'heure, a déclaré le juge Choquette, et vous ne deviez pas ignorer que le règlement municipal ne vous permettait que quatre milles à l'heure à l'intersection de deux rues." La loi déclare de plus que tout véhicule doit donner la voie aux piétons qui traversent les rues.

Lachute.—L'honorable W. A. Weir qui vient d'entrer dans le cabinet Gouin comme ministre des Travaux Publics a été élu par acclamation, lundi, député du comté d'Argenteuil à la législature. Une enthousiaste assemblée a eu lieu après l'élection. Des discours ont été prononcés par le nouveau ministre M. Weir, l'hon. J.B.B. Prévoist, A. Bergevin, député et A. MacKay C.R.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P.Q.
ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère insertion (la ligne).....10c
2ème insertion (la ligne).....5c
Annonces à long terme à prix modéré.

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

EUGÈNE LAMARCHE, Rédacteur.

ST-HYACINTHE, 14 SEPT. 1906

Anxiété de la mère

L'été est un temps redouté des mères, parce que c'est le plus dangereux de l'année pour les jeunes enfants. Les maladies d'estomac et d'intestins surviennent promptement durant les chaleurs, et avant que la mère se rende compte du danger la maladie sera peut-être incurable. Les Tablettes Baby's Own préviendront les maladies d'été, si on en donne de temps à autre, parce qu'elles débarrassent l'estomac et les intestins des matières préjudiciables à la santé. Et les Tablettes guérissent les maladies lorsqu'elles se déclarent soudainement. Vous pouvez conserver la vie de votre enfant en gardant à votre portée une boîte de Tablettes Baby's Own pour lui en donner aussitôt qu'il est malade. Mme Frank Moore, Nordfield, N.E., dit : "Je ne connais pas de remèdes qui puissent égaler les Tablettes Baby's Own pour guérir les maladies d'estomac et d'intestins. J'en garde toujours à ma portée en cas d'urgence." En vente chez tous les marchands de remèdes, ou expédiées par la poste à 25 cents la boîte, par la Dr William's Medicine Co., Brockville, Ont.

Ottawa, 11 sept.—L'invitation aux premiers ministres des provinces de se réunir avec les autorités fédérales à Ottawa le 7 octobre ne mentionne comme sujet de discussion que le réajustement du subside provincial.

Il est probable toutefois, que la conférence discutera plusieurs autres questions. Il y a par exemple, la question d'une entente pour qu'il n'y ait pas de nouvelle réduction dans le nombre des représentants de l'île du Prince Edouard, du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse ; la question du partage de Kewatin, de la Baie d'Hudson et de la Baie James entre Ontario, Manitoba et Saskatchewan pour donner à chacune un port de mer. Le premier ministre a déclaré, pendant la dernière session, que cette question serait soumise à la conférence.

Le gouvernement discutera avec Ontario les moyens à prendre pour conserver la chute Niagara et les autres provinces, intéressées aussi dans cette propriété nationale, seront, appelées à donner leur sanction. Plusieurs provinces ont des questions de pêcheries à régler. Les taxes provinciales sur les commis-voyageurs étrangers, et le contrôle réclamé par Ontario des compagnies organisées sous l'autorité fédérales sont encore des sujets qui pourraient bien être jetés dans la discussion.

(Le Herald).

Rome.—Le Pape a reçu en audience privée Mgr Kennedy, directeur du Collège Américain à Rome. Le prélat a présenté au Saint-Père, de la part de Mgr Farley, dix superbes volumes contenant l'histoire des Institutions de Charité de New-York.

Montréal.—M. D.A. Lafortune C.R., vient d'être nommé par le gouvernement provincial, substitut du Procureur-général, en remplacement de M. Eugène Lafontaine, maintenant juge de la Cour Supérieure.

Ottawa.—Les immigrants arrivés au Canada durant le mois de juillet dernier, étaient au nombre de 18,176, soit une augmentation de 5,932 sur le mois correspondant de l'année précédente.

Le nombre des immigrants débarqués dans les ports canadiens était de 13,207 et le nombre des immigrants, venus des Etats-Unis, de 4,969, soit une augmentation respective de 45 et de 59 pour cent sur l'an dernier.

Ottawa.—M. McKinnon, agent commercial du Canada à Bristol, mande que les conserves canadiennes ont complètement cessé de se vendre sur le marché anglais.

"Des analyses répétées dit M. McKinnon ont établi que les conserves canadiennes de poisson, de langues, de légumes, etc., sont parfaitement saines et recommandables sous tous rapports. Mais la campagne contre les conserves américaines a fait plus de bruit que la réclame en faveur des conserves canadiennes. On a confondu les unes avec les autres et des milliers de caisses de produits canadiens restent aujourd'hui dans les entrepôts sans qu'il soit possible de les écouler sur le marché.

Pour dissiper les soupçons dit M. McKinnon et rétablir la confiance, ce qu'il faut au commerce anglais c'est le certificat d'inspection du gouvernement.

La date de la mise en boîte des conserves devrait aussi être nettement estampée sur la boîte. Lorsqu'ils agissent de conserves canadiennes les fabricants devraient mettre en évidence sur l'étiquette des caisses une estampille indiquant leur origine.

Quant aux fabricants canadiens qui se proposent de mettre sur le marché des conserves de première qualité, il ne doivent pas s'attendre à des bénéfices immédiats mais une réclame intelligente et de la persévérance leur amèneront finalement le succès."

New-York.—Mgr John Farley, archevêque de New-York, est arrivé samedi d'Europe, par la "Camponia". Il a été reçu au quai par environ deux cents prêtres et catholiques, à qui il a donné les meilleures nouvelles de la santé du Pape.

Parlant de la situation religieuse en France, Mgr Farley ne semble pas avoir beaucoup d'espoir.

"C'est, dit-il, avec peine, avec désespoir même, que je vois ce qui se passe. Si l'Etat ne cède pas, le clergé sacrifiera tout ce qu'il possède, il ira pieds nus, pour porter haut le drapeau de l'Eglise. Si l'Etat n'accepte pas de compromis, on verra peut-être, en France, des scènes comme il n'y en a jamais eu.

"Ou le gouvernement acceptera un compromis avec l'Eglise, avant le 11 décembre prochain, —et je crois que c'est avec joie qu'il le fera,—ou le clergé sera dépouillé. Le sentiment des catholiques est bien défini par Mgr Lecot et d'autres prélats :

"Nous avons inscrit "Pas de reddition" sur notre étendard. "Nous sommes prêts à nous laisser dépouiller de tout, et après cela, nous recommencerons à évangéliser la France, comme au temps des Apôtres."

Mgr Farley a vu le Pape trois fois pendant son séjour à Rome.

"La première fois, dit-il, j'ai dit à Sa Sainteté que des journaux disaient qu'il était très malade. Le Pape a répondu en riant : "Ils vont bien plus loin ; quelques-uns ont dit que j'étais mort." Le Pape ne tient pas à mourir. Au contraire, il a tout aussi envie de vivre que vous et moi."

A Edmonton, la capitale de l'Alberta, les permis de construction de nouvelles maisons accordés durant le mois d'août représentent une valeur de \$212,165. Ce chiffre porte à \$1,225,590 la valeur totale de la construction à Edmonton pour les huit derniers mois écoulés.

En 1718, Henrion présenta à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres un mémoire dans lequel il prouvait le plus savamment du monde que l'humanité a beaucoup dégénéré en stature depuis Adam jusqu'à César, comme nous allons voir :

Adam.....125 pieds
Noé.....105 pieds
Abraham.....28 pieds
Moïse.....15 pieds
Hercule.....10 pieds
Alexandre.....6 pieds
César.....5 pieds

Une nouvelle preuve que tout va bien dans l'Ouest :

A Edmonton, l'évaluation de la propriété imposable, qui vient de se terminer, en fixe la valeur à \$17,000,000 en chiffres ronds. Le chiffre de l'année dernière était de \$6,100,000.

Une dépêche de Sydney, Australie, dit que l'Allemagne menace de représailles envers l'Australie, si la colonie met à exécution son projet de tarif préférentiel.

M. Philippe Côté, avocat C.R. d'Arthabaska a été nommé protonotaire du district d'Arthabaska en remplacement de feu Henri Laurier.

Les marchands de cuir, en gros et en détail, se préparent à la hausse des prix du cuir. La décision prise par la Chambre de Commerce, à Toronto, leur a fait entrevoir une augmentation considérable dans les taux ordinaires, et, dans quelques jours, les acheteurs seront fixés sur la somme de l'augmentation.

Ottawa.—Un pamphlet anonyme vient d'être publié accusant les autorités de l'université d'Ottawa d'avoir fait de cette Université angaise une institution de langue française contrairement au désir de Rome.

Rome.—Le Père François-Xavier Wernz, allemand, a été élu samedi, général de la compagnie de Jésus, en remplacement du Père Martin, décédé. La nomination du nouveau titulaire a reçu la sanction papale. Le Père Wernz est âgé de 64 ans. Depuis 1904, il était recteur de l'Université Georgienne.

Ottawa.—La Gazette du Canada publie une proclamation mettant en vigueur les clauses de l'acte pour le maintien de la paix dans les chantiers de travaux publics sis dans un rayon de vingt milles de chaque côté du tracé du Transcontinental, dans Ontario, Québec et le Manitoba.

Il y a moins d'inconvénient à laisser mûrir le seigle, car il s'égrène moins facilement que le blé. Il faut d'ailleurs se garder de le moissonner trop tôt, parce qu'il a moins que le blé la faculté d'achever sa maturation dans la paille.

On mande de Mexico que les efforts des promoteurs anglais en vue d'amener le président Diaz et son cabinet à accorder leur appui à un service de steamers entre le Mexique et le Canada, sur l'Océan Pacifique, ont obtenu plein succès.

A VENERE

Boulangerie moderne possédant clientèle considérable à vendre au plûtôt. Aussi trois maisons et bonnes voitures d'hiver.

Cause de vente : Abandon.
S'adresser par la poste à la boîte 348 ou au No 270, rue Cascades.

Saint-Hyacinthe.

3 fois



HENRI MARIN

Magasin de Chaussures
61 RUE ST-FRANCOIS

Place du Marché

ST-HYACINTHE

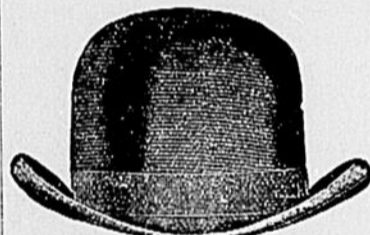
ASSORTIMENT GENERAL DE CHAUSSURES POUR
HOMMES FEMMES ET ENFANTS

Spécialité : La célèbre Chaussure Américaine pour Dames.

DOROTHY DODD

Valises, Sacs de voyage, etc

BISSONNET & BRODEUR
MARCHEANDS-TAILLEURS



Buckley & Son's
LONDON.

Notre assortiment de Chapeaux pour le printemps est maintenant au complet. Avis à ceux qui tiennent à se procurer ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable.

Le plus bel assortiment de Tweeds, Coles, Collets, Corps, et Caleçons, Chemises, Casquettes, Parapluies, etc., etc.

BISSONNET & BRODEUR,
Marchands-Tailleurs,

160 rue Cascades, St-Hyacinthe, Que

C'est lundi, 8 octobre prochain, qu'aura lieu à Ottawa, la conférence des premiers ministres provinciaux avec les membres du cabinet fédéral, au sujet du réajustement du subside.

Voiture à Vendre

Une voiture basse, à 2 sièges, en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser au bureau de "La Tribune". j. a. c.

Carte

Ceux qui aiment à être bien mis, doivent s'adresser à un tailleur qui a fait ses preuves.

Tout St Hyacinthe connaît M. J. E. Gosselin, et tout le monde sait qu'il n'a pas son égal pour la coupe des habits.

M. Gosselin qui est allé se perfectionner à New-York, vient d'ouvrir un magasin au No 121 rue Cascades, porte voisine de Choquette & Flibotte, où il est prêt à recevoir les plus difficiles et garantit donner satisfaction.

On trouvera chez lui un superbe assortiment de Tweeds dans les dernières nouveautés.

Donc, s'il vous faut un habit de toilette, ou un complet fait d'une façon irréprochable de coupe et d'élégance ne manquez pas de vous adresser à

J. E. GOSSELIN,
Marchand-Tailleur,
rue Cascades,
St-Hyacinthe.

j. a. c.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINE?

REVUE MENSUELLE

publiée par

LES PERES DOMINICAINS

du Convent de Saint-Hyacinthe.

(32 pages avec illustrations)

ABONNEMENT - \$1.00 PAR AN

A. Blondin & Cie

POMPIERS SANITAIRES

Poseurs d'appareils de chauffage, etc., Tuyaux de fer, Grés, Courroies en cuir et en caoutchouc, Pompes, Valves, etc., Ciment Portland, Briques à feu, Glaise à feu, etc.

Agres complets pour Beurrieres et Fromageries.

115 Rue Cascades,

ST-HYACINTHE, QUE.

à 17-07.



Synopsis des Règlements
concernant les Homesteads
du Nord-Ouest
Canadien

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26 non réservées, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres plus ou moins.

L'inscription doit être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci dessous.

(1) Une résiden de six mois au moins pendant trois ans

(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de 6 mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—Cette annonce ne sera pas payée si la publication n'en a pas été autorisée.
à 1-1-07.

En Ville

—Mademoiselle Yvonne Côté, est partie pour Toronto où elle passera quelques semaines.

—M. et Mme Albert Gendron, de Drummondville, sont à Saint-Hyacinthe.

—La Banque d'Hochelaga ouvrira ses portes au public demain le 15 septembre.

—M. Clovis Routhier, ci-devant agent de billets au G.T.R. vient d'obtenir une position aux bureaux de la commission des chemins de fer, à Ottawa.

—Mademoiselle Yvonne Doucet, de Montréal est en promenade à Saint-Hyacinthe chez M. Rémi Raymond.

—Nous prions nos jeunes amis libéraux, habiles à voter, d'aller sans retard faire inscrire leur nom sur la liste électorale, au bureau du greffier de la cité.

—Notre ami Gaston Lapierre, étudiant en médecine, est retourné à Montréal pour y poursuivre ses études à l'Université Laval. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

—M. Joseph Bachand, ancien policier de cette ville, aujourd'hui de Worcester E.U., est en promenade au pays. M. Bachand visitera ses parents et amis de Saint-Hyacinthe, Saint-Liboire et Saint-Simon.

PERDU.—Un trousseau de clefs a été perdu à St-Hyacinthe la semaine dernière. La personne qui le rapportera au bureau de *La Tribune* sera récompensée.

2 fois.

—Les contrats de l'hôpital de Marieville pour toiture en tôle galvanisée, et de la cie Penman, pour toiture en graviers, viennent d'être adjugés à notre concitoyen M. Joseph Huette, entrepreneur.

—M. J. A. Cadorette, payeur de la Banque Nationale, a été nommé gérant de la succursale que cette institution financière doit ouvrir à Massueville, comté de Richelieu.

M. Cadorette, sera remplacé à la caisse par M. Edmond Leblanc, lequel aura pour successeur M. Honoré Lincourt.

—MM. Lamontagne & Beau regard, charretiers, viennent d'acheter de M. Eusèbe Morin, au prix de \$2,000, la propriété qu'ils occupent actuellement, rue Laframboise.

—Les lignes de la Compagnie du Téléphone Bell s'étendent dans toutes les directions dans le voisinage de St-Hyacinthe, touchant plusieurs villages des environs. St-Damase et Lapré sentation sont maintenant reliés à St-Hyacinthe et la ligne fonctionne très bien.

A LOUER

Rue Dessaulles, près du Palais de Justice, maison de 10 appartements, — chauffage à l'eau chaude, — gaz et électricité. S'adresser à

A. DENIS, 15 rue du Palais.

—Notre ami Maxime David, est parti pour Montréal où il suivra, à l'Université Laval, les cours de loi.

Nous lui souhaitons succès.

—Plus de 1000 personnes ont pris part au pèlerinage de Rigaud qui a eu lieu dimanche sous les auspices de l'Union Saint-Joseph.

—Voici les rapports financiers des deux départements, pour le mois d'août 1906.

DÉPARTEMENT MUNICIPAL

Recettes..... \$4207.33
Dépenses..... 2267.00

Surplus..... 1939.43

DÉPARTEMENT DE L'AQUEDUC

Recettes..... \$1514.33
Dépenses..... 1246.49

Surplus..... 267.84

—Dimanche soir, en l'église Notre-Dame du Rosaire, a eu lieu l'ouverture solennelle des exercices réguliers de la saison d'hiver.

C'est le nouveau curé de la paroisse, le R.P. Bacon, qui a prêché le sermon de circonstance.

—Les cours du soir, à l'École Commerciale Pratique de M. le professeur B. Lalime, s'ouvriront lundi prochain 17 courant. Les jeunes gens désireux de compléter leur éducation en suivant les excellentes leçons de M. Lalime, sont priés d'aller s'inscrire au plus tôt.

—Il y aura de grandes courses au Rond Laframboise les 1 et 2 octobre prochain.

—Nos sincères félicitations à M. Henri Gélinas, chef de fabrication du beurre à l'École d'Industrie Laitière de cette ville, qui vient d'obtenir deux premiers prix à l'exposition de Toronto.

—Voici quel est le chiffre des élèves enrégistrés dans nos principales maisons d'éducation :

Au Séminaire.....301
Au Collège du Sacré-Cœur...225
A l'Académie Girouard....380
Au Couvent de Lapré sentation 151
A l'Académie Prince.....375
A l'Académie de Lorette...185
Au Couvent Saint-Joseph...851

—La fête du Travail—dont la célébration avait été remise au dimanche 16 courant—ne sera pas chômée cette année encore. Telle est la décision à laquelle en sont venus les membres du comité d'organisation siégeant lundi soir. On nous dit que les arguments prélevés vont être incessamment remis aux souscripteurs.

—Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que Madame R. E. Gareau, de Montréal vient d'ouvrir un salon de mode à l'ancienne place d'affaires de Madame Euclide Saint-Amour, rue Cascades. Les dames et demoiselles y trouveront un assortiment choisi de chapeaux d'automne, hautes nouveautés parisiennes et américaines. Connaissant le bon goût de notre nouvelle concitoyenne, nous ne pouvons que lui souhaiter succès.

—Dimanche soir, 23 septembre courant, à la salle des bazars, sera donné—sous le patronage distingué de Mgr Bernard—une conférence au profit de la métairie Saint-Joseph, dont les dépendances ont été détruites par le feu il y a une dizaine de jours. C'est le R.P. Louis Lalande, jésuite que nous aurons le plaisir d'entendre. Sujet de la causerie : *Qualités et travers*. Il y aura aussi chant et musique au cours de la soirée. Les talents du conférencier joints à l'esprit de charité de notre population assurent à cette séance, un éclatant succès.

Saint-Jean, Que.—La société de Tempérance de Saint-Jean a entrepris de faire respecter les lois concernant la tenue des hôtels dans la ville de Saint-Jean. Elle s'attaque d'abord à ce qu'elle considère être le plus grave des abus, la vente des boissons le dimanche.

Pour étudier les causes de cet abus, et mieux voir les moyens à prendre pour l'enrayer, elle a décidé de convoquer une assemblée conjointe des hôteliers et du conseil de la Société de Tempérance pour dimanche prochain au bureau de MM. Deland et Brassard notaires de cette ville.

Halifax.—Le T.R. E. J. McCarthy, a été sacré archevêque de Halifax, dimanche, en la Cathédrale Sainte-Marie. L'évêque consécrateur était le délégué apostolique Mgr Sbaretti. Parmi les prélats présents, on remarquait : N. N. S. S. Racicot, auxiliaire de Montréal; Duhamel, d'Ottawa; Emond, de Valleyfield; Cameron, d'Antigonish; Casey, de St-Jean, etc.

L'année 1905 a été très prospère pour l'industrie diamantaire en Belgique. Les stocks de gemmes taillées se sont écoulés régulièrement, et la demande pour la matière première reste très bonne. Le prix du diamant a monté de 15 p. c. dans le courant de l'année. Les arrivages ont été vendus pour ainsi dire d'avance. Anvers a taillé pour environ 100 millions de francs, et payé près de 25 millions en main-d'œuvre. Il n'y a pas de stock de diamants taillés sur la place. On peut évaluer l'exportation de diamants taillés vers l'Amérique du Nord, à soixante-dix millions.

Le département du commerce d'Ottawa a été averti par son représentant en Australie, que le gouvernement de ce pays venait de présenter au Parlement une loi augmentant le tarif sur toutes les importations du Canada et accordant un tarif préférentiel aux produits d'Angleterre et de la Nouvelle Zélande. L'augmentation des droits se porte surtout sur le fromage, le beurre, le bacon, le grain, les patates et sur le bois. Le droit sur ces articles n'est pas spécifié, mais il sera de dix pour cent pour les chassures, la peinture, la poterie, les articles en bois et les munitions.

Les rapports du bureau des douanes d'Edmonton, capitale de l'Alberta, maintenant l'une des provinces formant la puissance du Canada, pour le mois d'août, accusent une augmentation considérable sur les opérations du même mois de l'an dernier. Le total des droits perçus durant le mois d'août dernier fut de \$15,993,69, contre \$4,377,110 en août 1905. C'est dire que le chiffre des affaires a presque quadruplé durant l'année.

Montréal.—L'année judiciaire 1906-07 s'est ouverte solennellement lundi au Palais de Justice sous la présidence de Sir Melbourne Tait, juge en chef de la cour Supérieure de la province. Prenait aussi place sur le banc MM. les juges Loranger, Robidoux, Tellier, Fortin, Saint-Pierre, Curran et Mathieu. Il y eut présentation d'adresse par M. Mignault, batonnier, après quoi le juge Mathieu a procédé à la distribution des causes.

NAISSANCE

En cette ville, le 8 du courant, l'épouse de M. Damase Maynard, boulanger, une fille.

MARIAGE

Mardi matin, à la Cathédrale, a été célébré le mariage de M. Raoul Morel, fils de M. J. Morel, régistrateur du comté de Bagot avec Mademoiselle Marie-Louise Wingender, fille de M. Jules Wingender, huissier de cette ville.

Nos meilleurs souhaits.

DECES

A Montréal, le 9 septembre courant, à l'âge de 59 ans est décédé Louis-Joseph Séguin, ancien manufacturier de cette ville.

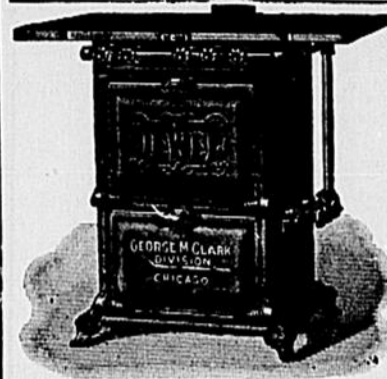
La dépouille mortelle est arrivée à Saint Hyacinthe mardi à 9.15 a. m. et le service funèbre a immédiatement été chanté en l'église Notre-Dame du Rosaire par le T.R.P. Côté, assisté des R.R.P.P. Bacon et Dupras.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, Armand et Joseph M. Morin, son gendre et Auguste Séguin, son frère. Les porteurs du corps étaient MM. L. A. Guertin, Edmond Gosselin, Magloire Côté, Eus. Clapin, J. B. St-Pierre et L. Provost.

Tenaient les coins du poêle : MM. le maire Saint-Jacques, L.P. Morin, Gédéon Beaupré, Jules Saint-Germain, E.H. Richer et A.O.T. Beauchemin. C'est au cimetière Notre-Dame qu'a eu lieu l'inhumation. Nos sympathies à la famille.

UNE VISITE

Avant longtemps le Gaz sera le seul combustible en usage dans nos familles



Que le public veuille bien prendre note que la Cie de Gaz, de cette ville installera gratuitement tout poêle à Gaz, à fourneau, qui sera acheté à son magasin. Ouvrage de première classe.

LOUIS BROUSSEAU, Gérant.

CHARBON DUR

GRATE, EGG, STOVE & CHESNUT.

Charbon de bois, charbon à vapeur, charbon de forge, charbon pour fonderies.

Gravois pour couvertures.

Bois de chauffage de toutes sortes scié et fendu à ordre.

Téléphone 264.

ANTHIME CADORETTE.

113 Rue Girouard,

coin de la rue St-Michel,

ST-HYACINTHE.

j. a. c.

TAPISSERIES !

PATRONS NOUVEAUX

IMMENSE ASSORTIMENT

HUILES.

PEINTURES.

FERRONNERIES

DE TABLETTES.

Ustensiles en gruit.

U. BEAUVOYER.

PEINTRE-DÉCORATEUR

ET TAPISSIER,

95 Casades,

ST-HYACINTHE.

Téléph. 237.

à 15, 6. 07.

L. N. TRUDEAU

DENTISTE

102 RUE MONDOR, ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

JOS. HUETTE

PLOMBIER ET COUVREUR

(en métal ou en gravois.)

Rue St-Simon, Place du Marché, St-Hyacinthe.

FERRONNERIE,

POÊLES ET FOURNAISES,

AGRÈS DE FROMAGERIES,

TUYAUX DE FER ET GRÈS,

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN GÉNÉRAL.

APPAREILS DE CHAUFFAGE.

à 15-7-7.

S.-W.

Employez

LA FAMEUSE
PEINTURE
PRÉPARÉE

Sherwin-Williams

Raymond & Frere,

Seuls agents pour

ST-HYACINTHE



GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST

9.14 a.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Sherbrooke, Island Pond et Portland. (Excepté le dimanche) pour Arthabaska, Lévis et Québec.

5.32 p.m. Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton, Richmond, Arthabaska, Québec, Sherbrooke, et Island Pond.

9.30 p.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Arthabaska, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

ALLANT A L'OUEST

6.05 a.m. Tous les jours St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.20 a.m. Local (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

Train Local, arrive à St-Hyacinthe, 6.35 tous les jours excepté samedi et dimanche. Samedi arrive 3.10 p. m.

11.35 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

5.32 p.m. Tous les jours, St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à

A. H. BRODEUR,

Agent de billets, ou à

E. FOURNIER

chef de gare, St-Hyacinthe

QUEBEC SOUTHERN

Les trains du chemin de fer Quebec Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes :

Allant à Sorel, tous les jours excepté le dimanche, départ à 9.00 h. A. M. et 5.10 P. M., arrêtant à toutes les stations jusqu'à Sorel.

Allant à St-Jean, tous les jours, excepté le dimanche, départ à 10.00 h. a. m. et 5.45 p. m., arrêtant à toutes les stations sur le parcours de cette ligne jusqu'à Noyan Jc.

EMPLACEMENT A VENDRE

Un emplacement de 50 x 90, rue du Palais, en face du Carré Dessaulles.

S'adresser à

A. DENIS.

Bureau de "La Tribune".

j. a. c.

FEUILLETON

MARIAGE SECRET

TROISIÈME PARTIE

LA TOILE DE L'ARAIGNEE

IX

A BOUT DE FORCE

—Oui, pourquoi faire ? répétait Ludovic, menaçant de son côté le policier.

Et celui-ci, se reculant encore : —Eh bien, après ? C'est mon métier que je viens faire ici. Je suis chargé d'une enquête. Je m'y prends comme je peux.

—Vous vous y prenez d'une manière ignoble.

—Ça me regarde... et pas vous... De quoi est-ce que vous vous mêlez ?... Etes-vous les parents, les alliés de cette fille ?

—Cette fille, insolent, c'est la plus respectable, la plus inattaquable.

—C'est une intrigante... qui va avoir de nos nouvelles... ainsi que sa soi-disant malade de mère.

—En attendant, vous n'avez pas le droit de violer un domicile. Et je vous chasse, entendez-vous, je vous chasse, mauvais drôle !

Mais l'autre, avec un geste de colère et de menace :

—Celles qui seront chassées, vous verrez qui c'est... et vous n'attendrez pas longtemps avant de le voir.

Et, montrant du doigt la pauvre enfant qui tremblait, qui tremblait :

—Du gibier de frontière, tout ça !

Mais c'est alors que Ludovic qui, transporté, — faut-il croire, — d'une irrésistible colère, venait de saisir cet homme par les épaules.

Et avec une force... une vigueur dont jamais on ne l'aurait cru capable, ce garçon aux allures plutôt efféminées le faisait pirouetter... et, par la porte toujours grande ouverte, le lançait dans l'escalier.

—Je vais, hurlait le policier... je vais faire mon rapport... à la préfecture !

Va-t-en le faire au diable, si tu veux, abject gredin !

Et l'agent de la sureté terrifié, — faut-il croire, — par un dernier geste, plus menaçant encore, de ce jeune homme qui cachait tant de vigueur dans ses maigres délicates, — l'agent sans demander son reste, dévalait l'escalier, — non plus comme un adversaire qui bat en retraite, mais comme un fuyard pris d'une panique folle.

Dans la salle à manger, maintenant, la pauvre petite Rolande s'écroutait, défaillante, sous trop d'effroi... sous trop de honte.

... Pendant qu'autour d'elle s'empressait en même temps cet héroïque vicomte et la mère Guichardon.

... Pendant qu'on entendait, de la chambre voisine, s'élever une voix de détresse... la voix de la malade qui s'écriait épouvantée.

—Mon Dieu !... Qu'est-ce donc ?... Qu'y a-t-il donc ?

D'un geste impérieux, le vicomte, — ah ! il ne perdait pas la tête, l'ancien officier du pape ! — le vicomte avait imposé silence à la mère Guichardon qui l'aidait à secourir Rolande et à Ludovic qui revenait tout vibrant de la bataille.

Et à haute voix : —Ce n'est rien... rien du tout ma chère madame Castéras... Un ivrogne... qui était entré dans la maison... qui avait eu la folle idée de sonner à votre porte... et que, par bonheur madame Guichardon avait vu pénétrer chez vous.

Dans la pièce voisine, on entendit la malade répondre faiblement :

—C'est donc vous, monsieur de l'Orme ?

—C'est moi, oui, chère amie... avec mon filleul... Nous descendions... la concierge nous a appelés à l'aide, nous sommes venus. Nous avons mis l'ivrogne à la porte... Et voilà tout... C'est fini.

Et tout bas à Rolande, dont il tenait encore la main :

—Dites comme moi... allez rassurer votre malade... et puis revenez-nous vite... nous avons à causer.

Et prenant son air de vieux grognard sentimental.

—Du courage, sacrebleu ! Nous sommes là, maintenant... nous allons agir dès que vous nous aurez un peu renseignés... du courage ?... Mais il ne faut pas que votre mère se doute... ah ! pauvre femme !... ce serait pour elle le coup de mort !

—Ce mot... ce mot terrible... avait suffi à galvaniser la malheureuse enfant.

—Oui... oui... balbutia-t-elle en se levant. — Oui... j'y vais.

—Et qu'elle ne se doute pas.

—Elle ne se doutera pas. Et puis.

Elle eut comme un sanglot refoulé :

—Et puis... Je n'aurai pas grand peine à lui faire croire... Elle est si accablée... si affaiblie... Il y a des moments, on dirait... où elle n'a plus ni pensée, ni volonté... Ah ! pauvre... pauvre mère !

Et uniquement préoccupée maintenant de tremper ces yeux qui allaient l'interroger d'un regard d'angoisse, elle essuya rapidement son visage, où des larmes coulaient encore.

... Elle respira une grande gorge d'air... comme pour y trouver une énergie nouvelle.

Et, tout bas aussi :

—On ne voit plus que j'ai pleuré ?

—Non... Allez vite.

Et elle disparut dans la chambre voisine... dans la chambre où, péniblement soulevée sur son lit, Manuëla écoutait toujours.

—Ah ! s'écria la malade... J'ai eu peur... j'ai eu si peur !

—Mais non, chérie, faisait Rolande, en t'aidant... en t'obligeant doucement... bien doucement à se coucher... Mais non... Tu as entendu : on l'a chassé... C'était un homme ivre.

—Mais... il te disait... qu'est-ce qu'il te disait donc ?

—Je ne sais pas... je ne sais plus, ma chérie... des injures sans raison... sans motif... sans suite.

—Mais... il parlait... j'ai entendu... il parlait de police.

—Peut-être... oui... Il disait tout ce qui lui venait à la bouche.

—Ce n'était donc pas un agent ?

—Mais non !... Mais quelle idée !... Ah ! si tu l'avais vu, tu ne me ferais pas cette question, pauvre chérie... une espèce de mandiant... tout déguenillé.

—Alors... tu es sûre... Ce n'était pas vrai quand il t'a menacée.

—Tout à fait sûre... Et puis, tu as entendu... comme il s'est sauvé quand il a vu entrer monsieur de l'Orme.

Et Manuëla, laissant enfin retomber sa tête sur l'oreiller :

—Ah ! fit-elle avec un soupir d'anéantissement... Je me sens toute brisée... mais enfin, je serai tranquille.

—Oui, chérie... il faut... il faut être bien calme.

... Tu sais... quand on est... un peu malade... la moindre des choses... on s'en fait une épouvante.

Et haletant encore : —Rolande... tu remerciais bien... notre bon voisin.

—Alors... je retourne vers lui... n'est-ce pas ?

—Oui... va.

—Et toi, tu n'auras plus peur ?

—Plus peur, non.

—Et à tout à l'heure... Dès que M. de l'Orme sera parti... je reviendrai tout de suite vers toi.

—Ne... le renvoie... pas trop vite.

—Non... non... chérie.

—Il est bon... vois-tu.

—Très bon.

—Et puis... c'est un ami.

Et si bas... si bas... qu'à peine Rolande l'entendit elle :

—Nous n'avons plus... que lui.

Non, Rolande n'avait pas dû entendre, car elle ne répondit pas.

Elle mit au front de la malade un baiser où il y avait toutes les tendresses... tous les sacrifices peut-être.

Et puis elle sortit, en fermant soigneusement — ah ! si soigneusement ! — la porte, qui allait faire cette chambre bien close, — bien sourde aussi.

Assez close assez sourde pour que rien ne fut entendu de ce qui allait se dire dans la petite salle à manger.

Le vicomte s'était empressé — sous le premier prétexte venu — de faire décamper la mère Guichardon.

Maintenant qu'elle avait produit son effet... qu'elle avait si naturellement... si vraisemblablement expliqué l'arrivée — providentielle vraiment, — de ceux qu'elle était allée chercher, — maintenant elle faisait plus que gêner.

Le moment des confidences, en effet, venait d'arriver.

... le moment des épanchements de famille, avait murmuré Ludovic, en revenant de s'assurer que la concierge avait bien fermé la porte.

—Et c'est en ami... en respectable ami de famille que ce bon vicomte accueillait à présent Rolande.

C'est en ami... ah ! bien dévoué... qu'il lui adressait cette interrogation où il laissait apparaître toute sa sollicitude :

—Vite... vite... ma chère enfant... mettez-nous au courant... Que s'est-il passé ?

—Ah ! monsieur, c'est tellement odieux... tellement invraisemblable !

—Mais encore... voyons : cet homme... il entre.

—Et il débute ainsi : la femme Manuëla Castéras... inutile de la cacher... Je sais qu'elle est ici.

—Le drôle !

—Et d'un ton !... avec un air !

—Ah ! je m'en doute... J'ai eu le temps de voir ses allures.

—Moi... je lui réponds : c'est à ma mère que vous voulez parler... elle n'est pas en état de vous recevoir... elle est malade.

—Alors il me répond, lui, que ça lui est bien égal... qu'il est de la police... que cette fois nous n'avons pas affaire au commissaire de la rue Fourcroy, qui s'est laissé rouler comme un imbécile par... par le...

Elle eut alors une rougeur... —Non... jamais... jamais je ne voudrais répéter l'infamie dont cet homme a calomnié l'amitié du docteur Lecoutellier pour ma mère et pour moi.

—Pauvre... pauvre enfant, soupira douloureusement le vicomte.

—Et puis il m'a dit que nous attirions ici un jeune homme.

—Ah ! cela encore, s'écria Ludovic qui écoutait... tout frémissant... cela encore, c'est une abominable calomnie !

sang à ses joues qui étaient redevenues si pâles.

Mais, sans songer seulement à mentir, elle répondit franchement :

—De mon cousin Henri de Lorgerac, oui, monsieur.

—C'est une nouvelle persécution de ce parent qui repousse toute parenté avec votre mère et vous.

—Vous savez donc.

—Bien des choses, oui, ma chère petite amie... bien des choses dont, plusieurs fois, avec votre pauvre maman, nous avons causé discrètement... mais à cœur ouvert.

Et s'adressant maintenant à son filleul :

—C'est le baron ce Lorgerac qui recommence... qui profite... oh ! le misérable... du moment où ces malheureuses femmes sont seules... sans appui... sans position... sans ressources... pour reprendre l'abominable guerre qu'il avait déclarée.

—Ah ! s'écriait Ludovic, je vais aller lui dire deux mots, moi... à cet homme. Je vais le sommer de mettre fin immédiatement à cette persécution... Si non c'est à moi qu'il aura affaire.

Mais le vicomte, arrêtant le jeune homme d'un geste d'autorité :

—Et comme il a le double de ton âge... comme il est capable de toutes les lâchetés... lui qui a été assez lâche pour se faire le bourreau de sa plus proche parente.

... Vous voyez mon enfant, soupira-t-il en prenant affectueusement la main de Rolande, vous voyez que je connais la triste histoire de votre pauvre mère.

Et revenant à Ludovic que écoutait... les sourcils froncés... les dents serrées, ce digne vicomte continua avec un mépris qu'il ne songeait plus à dissimuler :

—Cet homme... ce gentilhomme... il répondrait à ta provocation par une plainte au parquet... Il saurait cette chère enfant en calomniant ses sentiments comme il a calomnié la paternelle affection du docteur Lecoutellier.

Et il ne trouverait, dans ton intervention, qu'un nouveau prétexte pour faire hâter l'odieuse... l'infâme mesure que depuis longtemps il sollicitait de la préfecture de police et dont j'ai bien peur qu'il n'ait aujourd'hui obtenu la promesse.

Et comme pour démontrer à son filleul qu'il ne ne trompait pas :

—N'est-ce pas, mademoiselle Rolande ?... Cet homme... cet agent de police... tout de suite il vous a menacée d'une expulsion de France.

—Mais... comment pouvez-vous savoir ?

—Par la concierge... C'est à madame Guichardon qu'il avait commencé par dire.

... Et il l'avait fait en termes si indignes... il s'était informé d'une façon si insultante des personnes qui, comme mon filleul et moi, tiennent à honneur de se proclamer vos amis.

—C'est pour cela que cette brave femme, en le voyant entrer chez vous, a eu aussitôt la providentielle idée de venir me raconter les faits et gestes de cet étrange policier.

Et revenant à sa question :

—C'est d'une expulsion qu'il nous menaçait, n'est-ce pas ?

—Oui... monsieur.

—Misérables !... misérables !... grondait Ludovic... Mais, Dieu merci, nous sommes là.

—Assurément... assurément... répondit le vicomte d'une air soucieux.

... D'un air qui devenait de plus en plus soucieux à mesure qu'il réfléchissait à cette aventure dont maintenant il se laissait aller à murmurer :

—Déplorable... c'est déplorable !

(A continuer)

L.P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, MOULURES, DECOUPAGES, ETC

Spécialité : Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles AUSSI

Assortiment complet de BOIS DE SGIAGE, Séché à la vapeur, préparé et brut

Bois de Charpente, Bardeaux, etc. Tout ouvrage fait promptement, Satisfaction garantie.

Coin des rues... St-Antoine et St-Joseph * St-Hyacinthe

L. A. MASSE, ASSURANCE

The Manufacturers Life Insurance Co

Feu, — Vie, — Accident, — Marine, — Bris de Vitres, — Identification, — Garantie

Bureau de la Manufacturers Life, 173 Boulevard Girouard, ST-HYACINTHE, Argent à prêter. Tél. Bell 31

A VENDRE

Aux ateliers de "La Tribune" BLANCS de REÇUS de Dîmes en livret de 100 — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS pour Rente de Banques, en livrets de 100. — 25 cts par la malle.

BLANCS de REÇUS de Loyer, Blancs de Reçus ordinaires, Blancs de Billets. En livrets de 100. — 25 cents.

Maison à Louer

La résidence occupée ci-devant par M. J. P. Frémeau, rue Dessaulles, 10 appartements, Chauffage à l'eau chaude ; éclairage au gaz et à l'électricité. Possession immédiate. S'adresser à

A. DENIS, "La Tribune", St-Hyacinthe, j. a. c.

St-Hyacinthe Illustré

1886

Historique de St-Hyacinthe contenant plus de 100 gravures des édifices publics, religieux, manufacturiers, etc de la ville. Prix 25 cts franco par la malle.

GEO. ST-JEAN agent de journaux St-Hyacinthe, Qué., j. a. c.

Joseph Bouchard MARCHAND DE



PIANOS ET ORGUES Accordeur et Répareur.

Représentant les plus célèbres manufacturiers. 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. Tout instrument garanti pour 10 ans. Une visite est sollicitée, CONDITIONS FACILES.

37 RUE LAFRAMBOISE, ST-HYACINTHE, Que. 15 déc. '05—3m.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c. Anyone sending a sketch and description will quickly ascertain our opinion free whether invention is probably patentable. Communication strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American. A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 year; four months, \$1. Sold by all newsdealers. MUNN & Co 361 Broadway, New York Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LA TRIBUNE est publiée par A. Denis et imprimée par Lussier & Paulet, coin des rues Montor et Cascades, cité de St-Hyacinthe.